



FEANTSA

Déclaration de Paris

Déclaration de Paris

Réunie à Paris le 20 juin 2015, l'Assemblée Générale de la FEANTSA constate avec préoccupation :

1. L'augmentation du nombre de personnes sans-abri en Europe ;
2. Les conséquences de la crise économique prolongée et des mesures d'austérité sur le niveau du sans-abrisme;
3. La présence d'un nombre de plus en plus important de personnes que les guerres et les conflits mettent à la rue

et considère que ces éléments doivent être abordés comme une situation d'urgence.

L'Assemblée Générale de la FEANTSA appelle l'Union Européenne à prendre l'initiative du développement et de la mise en oeuvre d'une politique commune fondée sur la solidarité européenne pour s'assurer :

1. Du droit à l'accueil, à l'accompagnement et à la dignité sans délai pour toute personne sans-abri en demande d'assistance, sans tenir compte de son statut au regard du séjour ; et
2. De la tenue d'une conférence européenne de consensus sur toutes les questions liées à l'accueil inconditionnel pour tous, sans tenir compte du statut migratoire. Cette conférence doit conduire au développement de stratégies et de politiques qui combattent cette crise humanitaire sur le long terme.

Paris, 20.06.2015

Soutenu financièrement par l'Union européenne



La présente publication a reçu le soutien financier du programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale «EaSI» (2014-2020).
Pour de plus amples informations: <http://ec.europa.eu/social/easi>

Les informations contenues dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.

■ European Federation of National Associations Working with the Homeless AISBL

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri AISBL

194 Chaussée de Louvain ■ 1210 Brussels ■ Belgium ■ Tel.: +32 2 538 66 69 ■ Fax: +32 2 539 41 74 ■ office@feantsa.org ■ www.feantsa.org